



Société Civile Professionnelle

Commissaires aux Comptes

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

**A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020**

28630 – LE COUDRAY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



**A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020**

28630 – LE COUDRAY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

=====

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

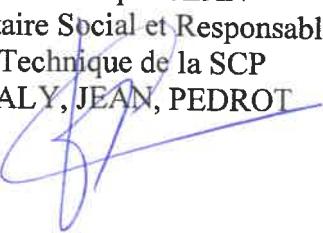
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait au Coudray, le 12 juin 2020

Christophe JEAN
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
MARSALY, JEAN, PEDROT



**A.D.M.R.
D'EURE ET LOIR**
2, Rue Louis Pasteur
CS 10020

28630 – LE COUDRAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Société Civile Professionnelle de Commissaires aux Comptes
FRAMBOURT – MARSALY – JEAN - PEDROT -
1 Rue du Chemin de Couppé
28 630 – LE COUDRAY

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association A.D.M.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels « du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes. Une mention figure dans l'annexe des comptes.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relative aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en

place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 mai 2020.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

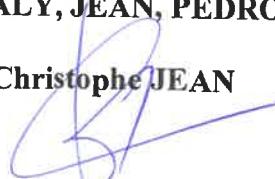
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir des fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait au Coudray, le 12 juin 2020

Le Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
MARSALY, JEAN, PEDROT.

Christophe JEAN



B I L A N
C O M P T E D E R E S U L T A T
E T
A N N E X E

BILAN ACTIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Brut	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2018	Amort. & Dépréc.	Net:	01/01/2018 au 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	10 052,50	10 052,50			
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains	89 048,00	89 048,00		89 048,00	
Constructions	1 560 099,42	588 221,29		971 878,13	1 049 893,10
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles	131 164,10	114 816,24		16 347,86	23 452,33
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes (2)		152,45		152,45	
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		50 000,00		50 000,00	
Autres immobilisations financières		3 450,98		3 450,98	
TOTAL (I)	1 843 967,95		713 090,03	1 130 877,42	1 214 486,86
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appros					
En-cours de production (biens/services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes		237,12		237,12	
Créances (3)					
Créances rattachabl. et cptes rattach.		929 114,09		928 174,29	702 437,09
Autres		1 072 487,55		1 072 487,55	583 865,40
Valeurs mobilières de placement		909 592,25		909 592,25	593 073,79
Disponibilités		4 003 361,49		4 003 361,49	3 573 073,79
Charges constatées d'avance (3)		37 754,57		37 754,57	30 895,46
TOTAL (III)	6 952 547,07		939,80	6 951 607,27	5 799 863,99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 796 514,52	714 029,83	8 082 484,69	7 014 350,85	

(1) dont écart au bail
 (2) dont à moins d'un an (bail)
 (3) dont à plus d'un an

Sert : S23 168 153 000,027

S. C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURG-MALZANS-DÉDÉS-DESSART
1, rue du Chemin de Couppé
28630 Le Gouy
B.P. 900052 - 28000 EURE
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

4/36

BILAN PASSIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)	3 670 675,11	3 731 556,20	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (II)	85 120,21	59 774,43	
DETTE FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Redevables créateurs			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)	7014 350,85	1 645 427,78	
S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES			
FRAMBOURG-MALZANS-DÉDÉS-DESSART			
1, rue du Chemin de Couppé			
28630 Le Gouy			
B.P. 900052 - 28000 EURE			
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 082 484,69	7 014 350,85	
TOTAL (IV)	3 261 121,37	8 151,83	
TOTAL (V)	3 167 786,22	3 167 786,22	

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	298 072,76	274 153,76
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	32 714,87	54 413,57
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	24 367,01	-21 698,70
Cotisations	1 665 679,72	1 665 679,72
Autres produits (hors cotisations)	274 112,46	1 842 408,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	2 294 956,32	2 194 375,97
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et fournitures		
Variation de stocks de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements	19 840,86	17 205,38
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	631 395,32	630 999,35
Impôts, taxes et versements assimilés	774 291,02	69 497,00
Salaires et traitements	263 684,35	309 029,56
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
sur immobilisations : dotations aux amortissements	89 481,71	92 708,77
sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	284,90	525,30
Subventions accordées par l'association	1 314,00	2 417,00
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 061 107,50	2 065 128,25
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	233 839,32	129 247,72

Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)

PRODUITS FINANCIERS

De participation

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé

Autres intérêts et produits assimilés

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

Défenses positives de change

Produits nets sur cessions de VMP

TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)

CHARGES FINANCIERES

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Intérêts et charges assimilées

Défenses négatives de change

Charges nettes sur cessions de VMP

TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)

RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)

TOTAL CHARGES	237 571,69
CHARGES	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole	
TOTAL PRODUITS	237 571,69

TOTAL DES PRODUITS	2 230 006,05
TOTAL DES CHARGES	
TOTAL DES CHARGES	2 131 550,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	237 571,69
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	

RÉSULTAT EXCEPTONNEL (VII) - (VIII)	18 589,87
+ REPORTE DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	
- ENGAGEMENTS À REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	
- TOTAL DES PRODUITS	2 369 722,05
- TOTAL DES CHARGES	2 131 550,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	237 571,69
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	

TOTAL CHARGES	237 571,69
CHARGES	
Relevances en nature	
Relevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	222,98
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	40 075,95
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	18 589,87
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)	
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	
TOTAL CHARGES	237 571,69
Défenses positives de change	
Produits nets sur cessions de VMP	
TOTAL DES PRODUITS	2 230 006,05
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	237 571,69
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS	
Bénévolat	
Prestations en nature	
Dons en nature	

* y compris : Relevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

FRANJOUR-MARSALY-JEAN-PEDROT
 1, rue du Chemin de Couppe
 28630 LE COUDRAY
 Tél. 02 37 33 31 40 • Fax 02 37 35 93 62
 Siret : 323 168 153 00927

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations, déprécier et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	41 001,50	17 278,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	17 892,68	17 892,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	17 291,27	5 135,75
IMPÔTS SUR LES BENEFICES		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL IMPÔTS	1 795,00	-540,00
RÉSULTAT (IX)	110 070,24	127 501,45

Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au
----------------------------	-------------------

SOMMAIRE

	Produite	Information	Non significative	Non applicable
Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	O	O	O	O
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	O	O	O
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	O	O	O
IMMobilisations incorporelles	O	O	O	O
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	O	O	O
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	O	O	O
ÉTAT DES DÉPRÉCiations	O	O	O	O
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O	O	O	O
CREDIT BAIL	NA	O	O	O
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	O	O	O
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	O	O	O
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	O	O	O
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS	NA	NA	NA	NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	NA	NA	NA	NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	NA	NA	NA	NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	NA	NA	NA	NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	O	O	O
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	O	O	O
LES ENGAGEMENTS	O	O	O	O
Engagements donnés	O	O	O	O
Engagements reçus	O	O	O	O
Engagements réciproques	O	O	O	O
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉFELLES	O	O	O	O
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	N	N	N	N
LES EFFECTIFS	O	O	O	O
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES	NA	NA	NA	NA
COMMENTAIRE	NA	NA	NA	NA

ANNEXES

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURG-MARSAL-JEAN PEDROT
1, rue du Chemin de Coupé
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Site : 1225 163 333 20027

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 8 082 484,69 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 237 571,69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition; constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

S.C.P. DE GIGANTESQUES AUX COMPTES
FRASBOURG MARSBALY JEAN PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 163 153 00027

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions 3 à 10 ans
- Matériels et outillages 1 à 3 ans
- Matériel de bureau 8 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS À COMPTER DE LA CLÔTURE

INFORMATION RELATIVE À L'IMPACT DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. La volonté première de la direction de notre association est de préserver la santé de ses collaborateurs. Des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne nous permet pas encore de prévoir l'impact de cette situation sur la marche de nos activités.

Toutefois, l'association utilise l'ensemble des dispositifs gouvernementaux pour faire face au ralentissement de l'activité. Aussi, à ce stade, il n'existe pas d'incertitudes significatives sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
LOGICIELS	
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLLES, AVANCES ET ACOMPTES	

IMMOBILISATIONS CORPOREELLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A

INCORPORÉS	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations acquisitions
Frais d'établissement et de développement	TOTAL	10 053	-10 053
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	89 048	10 053
Terrains		1 560 099	
Constructions			
Sur sol propre			
Sur sol d'autrui			
Inst. générales, agents & aménagts construct.			
Installations techniques, matériel & utilitaire industriels			
Autres immos corporelles			
Matériel de transport		20 909	
Matériel de bureau & mobilier informatique		105 883	
Emballages récupérables & divers		4 372	
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	TOTAL	1 775 939	4 372
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		152	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		65 974	
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523
DIMINUTIONS			
par virt poste			
Valeur brute des immob. valeur d'origine			
Réévaluation légale/valeur d'origine			
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523
DIMINUTIONS			
par cessions			
Valeur brute des immob. fin ex.			
Réévaluation légale/valeur d'origine			
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523

CADRE B

INCORPORÉS	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations acquisitions
Frais d'établissement & développement	TOTAL	152	
Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	65 974	
Terrains			
Constructions			
Sur sol propre			
Sur sol d'autrui			
Inst. gal. agen. amén. cons			
Inst. techniques, matériel & utilitaire indust.			
Autres immos corporelles			
Matériel de transport		20 909	
Mat. bureau, inform. mobilier		110 255	
Emb. récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	TOTAL	1 560 099	
Particip. évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		152	
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immob. financières			
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523
DIMINUTIONS			
par cessions			
Valeur brute des immob. fin ex.			
Réévaluation légale/valeur d'origine			
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523
DIMINUTIONS			
par virt poste			
Valeur brute des immob. valeur d'origine			
TOTAL GENERAL		66 126	-12 523

Propriétaire de COMPTES AUX COMPTES
Préf. : COURT-MARSALY-JEAN-PEDROU
1, rue du Chemin de Crouppe
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 168 153 00027

AMORTISSEMENTS

DÉPRÉCIATIONS

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMobilisations AMORTISSABLES		-10 053		
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL	10 053		10 053
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 053		10 053
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs	Inst. générales agencem. amén.	3 167		14 507
Immobs corporelles	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	8 310		100 310
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	613 556	89 482	703 038
	TOTAL GENERAL	623 608	89 482	713 090

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	DOTATIONS	REPRISES	
	Mode dégressif	Mode dégressif	
	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	
IMMobilisations AMORTISSABLES	Déférantiel de durée	Déférantiel de durée	
Frais d'établissements			
A. Immob. incorpor. TOTAL			
Terrains			
Constructions	Sur sol propre		
	Sur sol autre		
	Inst. agenc. et amén.		
	Inst. techn. mat. et outillage		
	Inst. gales, ag. am div		
	Matériel transport		
	Mat. bureau mobilier inf.		
	Emballages réc. divers		
	TOTAL		

Total général non ventilé
Frais d'acquisition de titres de participations

TOTAL GÉNÉRAL
Frais d'acquisition de titres de participations

Mouvements de l'exercice
affectant les charges séparées
sur plusieurs exercices
Frais d'émission d'emprunt à éteindre
Primes de remboursement des obligations

S.C.P de COMMISSIONNAIRES aux COMPTES
FRANÇOIS-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 8032 - 28001 CHARTRES Cédex
Tel. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

5, rue de la Gare 78153 Le Chesnay Cedex

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

PROVISIONS

PROVISIONS

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Au 31/12/2019, une provision réglementée concernant les produits financiers a été constituée pour 17 892 686

PROVISIONS POUR BITSSES ET CHARGES

La prévision pour indemnités de dénart à la retraite s'élève à 55 558€ au 31/12/2010

				MONTANT à la fin de l'exercice
Au 31/12/2019, une provision réglementée concernant les produits financiers a été constituée pour 17 892,68€.				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 56 568€ au 31/12/2019.				
Nature des provisions				
Prov. pour reconstit. gisements miniers et détrolliers				
Provisions pour investissements				
Prov. pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
	TOTAL			17 893
Provisions pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour gros entretien et grosses réparations				
Prov. pour charges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL			55 254
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres immobs financières				
				14 023
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL			15 134
Don provissons pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
	TOTAL GÉNÉRAL			70 388
Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
	TOTAL			19 492
Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
	TOTAL			14 479
Dont provisions pour pertes à terminaison				
Dont dotations & reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
	TOTAL			75 400
CC2 de COMMUNIQUES AUX COMPTES				
FRANÇOISE MARSALY, JEAN-PIERRE MARSALY, en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				
1, rue du Chemin de Couppé				
28230 LE COUDRAY				
B.P. 80052 - 28001 CHARTRES Cedex				
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62				
Sat. 323 183				
17 893				

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
IMMOBILISÉE	ACTIF CIRCULANT				MONTANT	MONTANT
Créances rattachées à des participations						
Prêts (1) (2)		50 000		50 000		
Autres immobilisations financières		3 451		3 451		
Clients doutieux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices						
Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	929 114	929 114			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés					
	Divers					
Groupe et associés (2)		6 192	6 192			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 062 414	1 062 414			
Charges constatées d'avance		37 755	37 755			
	TOTAUX	2 092 807	2 039 356	53 451		
RENOVÉS	- Créances représentatives de titres prêtés					
(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
IMMOBILISÉE	ACTIF CIRCULANT				MONTANT	MONTANT
Créances rattachées à des participations						
Prêts (1) (2)		50 000		50 000		
Autres immobilisations financières		3 451		3 451		
Clients doutieux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.						
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Impôts sur les bénéfices						
Estat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	929 114	929 114			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés					
	Divers					
Groupe et associés (2)		6 192	6 192			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 062 414	1 062 414			
Charges constatées d'avance		37 755	37 755			
	TOTAUX	2 092 807	2 039 356	53 451		
RENOVÉS	- Créances représentatives de titres prêtés					
(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice					
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
	TOTAL	37 755	36 927	36 927		

S.C.P. DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
 FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
 1, rue du Chemin de Couppé
 28630 LE COUDRAY
 B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
 Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
 Sarl. 323 153 3027

ETAT DES DETTES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine						
échéances de crédit (1)		1 076 532	95 278	516 074	465 179	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		60 516	60 516	65 077		
Fournisseurs & comptes rattachés		65 077	65 077	74 556		
Personnel & comptes rattachés		74 556	156 617	156 617		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		156 617	1 255	1 255		
Etat & autres		1 255				
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée						
Obligations cautionnées						
publiques						
Autres impôts, tax & assimilés		10 093	10 093			
Dettes sur Immobilisations & cpt's rattachés		1 788 280	1 788 280			
Groupe & associés (2)		28 197	28 197			
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)						
Dette représentative des titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX	3 261 121	2 279 868	516 074	465 179		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dettes associés

Réf 2019

CHARGES À PAYER		CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Déttes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
			23 086
TOTAL DES CHARGES À PAYER			206 952

183 866
23 086

S.C.P. DE COMMISSIONNÉS AUX COMPTES
FRANÇOIS MARSALY-JEAN PEDROT
1, rue du Chemin de Coudray
28650 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 286001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
S. 2019 : 223 186 - 53 20227

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		

TOTAL DES CHARGES À PAYER

ENGAGEMENTS

DETTES GARANTIES SURTÉS RÉELLES

ASSOC A.D.M.R.

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements de retraite ont été calculés et comptabilisés en provisions pour indemnités de départ à la retraite à compter du 1er janvier 2007. Sur l'exercice 2019, il est comptabilisé en charges la variation de 1 314,00 € entre les engagements calculés au 31 décembre 2018 pour 55 254,00 € et au 31 décembre 2019 pour 56 268,00 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avais et garanties donnés par la société réelles						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

TOTAL